

Rapport annuel

2003

**Société de Gares Frigorifiques
et Ports Francs de Genève S.A.
1242 Satigny**

**Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale
des actionnaires de la SGF**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous attendions un exercice 2003 consacré à la consolidation de nos affaires. La réalité nous a confrontés à divers événements qui n'étaient pas forcément attendus.

Nous vous donnons ci-après, comme d'habitude, connaissance des faits les plus marquants survenus durant l'année écoulée.

Conseil d'administration

Notre Conseil s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2003. En plus du traitement des affaires qui sont de son ressort selon la loi, il a eu à débattre des conclusions à tirer des événements suivants :

En avril 2003, nous avons dû déplorer un incident dans le frigo 2 de Bussigny, provoquant de gros dégâts et d'importantes perturbations dans l'exploitation. Nos polices d'assurance couvrent une partie des dommages. Notre compte d'exploitation 2003 est cependant grevé d'importants frais de remise en état des locaux et des installations.

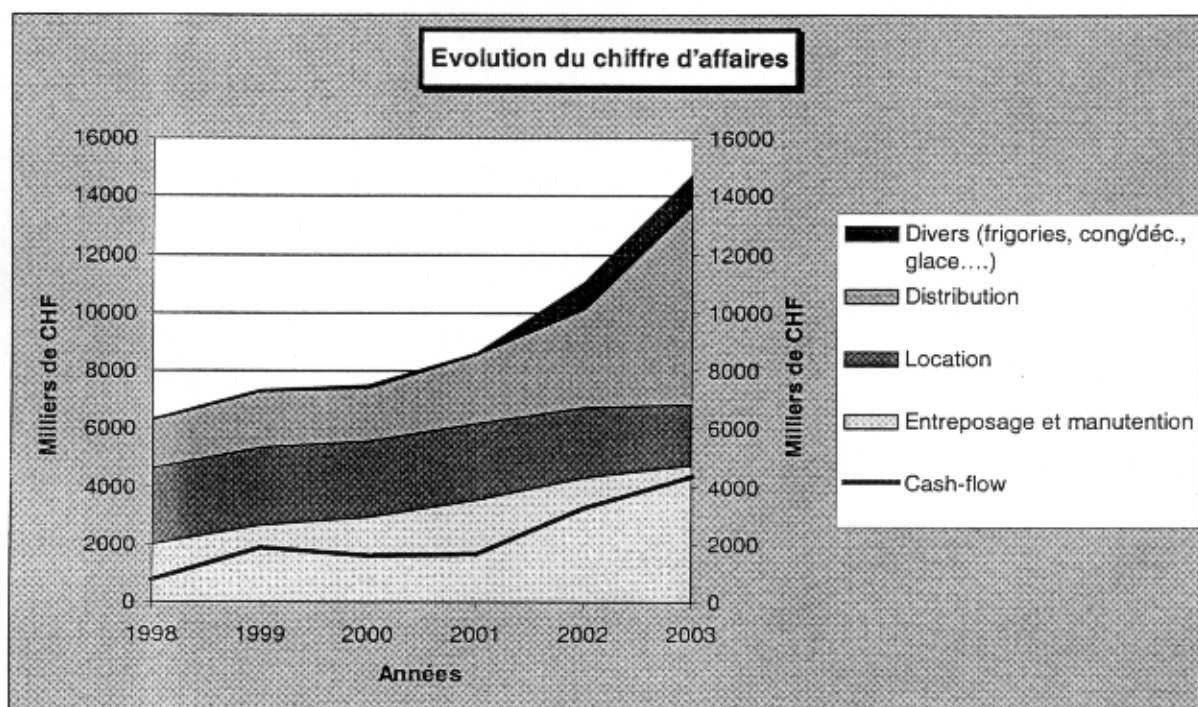
La distribution avale des produits surgelés d'une des grandes chaînes de distribution suisse sur la partie occidentale du pays a été mise en route durant cet exercice. Tout ne s'est pas passé sans difficultés et de nombreuses mesures ont dû être prises pour que cette activité ne pénalise pas trop nos résultats.

Nous avons évoqué dans le rapport de gestion de l'année précédente notre décision de réaménager notre entrepôt de Carouge. Après de nombreuses discussions avec les parties intéressées et pour éviter d'importants investissements de remise en état, le Conseil d'administration a décidé de vendre cet objet. La vente est intervenue en octobre 2003. Les activités de Carouge s'éloignaient trop des nôtres pour être maintenues.

Le 10 octobre 2003, nous avons eu le plaisir d'inaugurer nos nouveaux entrepôts de Bussigny. Nous avons organisé à cette occasion une petite manifestation réunissant nos clients, notre personnel et nos différents partenaires. Cette demi-journée a remporté un sympathique succès.

Marche des affaires et résultat

Par rapport à l'exercice 2002, le chiffre d'affaires net 2003 a progressé de plus de 33 %.



Les produits de la logistique ont plus que doublé alors que ceux de l'entreposage ont augmenté de 8 %. Cette dernière progression aurait été plus prononcée si nous n'avions pas eu à enregistrer l'accident du frigo 2 de Bussigny. Durant le premier semestre 2003, nos entrepôts étaient pleins à près de 100%. Nous avons profité d'un stockage de beurre exceptionnel, d'un important entreposage de viande ainsi que d'une demande soutenue en place pour les produits de cueillette. Le deuxième semestre de l'année a été marqué par l'accident de Bussigny et par la sécheresse. Cette dernière a eu pour conséquence de retarder de deux mois la mise en stockage des pommes frites et de reporter les abattages de viande de bovin à entreposer.

Nous avons mis en place en 2003 un pôle pharma avec du personnel compétent, orienté « spécialités pharmaceutiques », qui a été certifié en octobre 2003 par Swissmedic. Enfin, notre système de management de la qualité, selon la norme **ISO 9001**, a passé avec succès l'audit de contrôle du mois d'avril 2003.

Comme c'est souvent le cas lorsque de nouvelles activités sont lancées et suite aussi aux dépenses provoquées par l'accident de Bussigny, nos charges ont évoluées de

manière insatisfaisante, en augmentation de plus de 40%. Les mesures ont été prises en 2004 pour rééquilibrer ces tendances.

Le résultat d'exploitation reflète les difficultés mentionnées ci-dessus et présente un découvert de CHF 259'597.07, avant charges et produits extraordinaires.

La vente de l'entrepôt de Carouge a généré un bénéfice comptable de plus de trois millions de francs. Ce gain a été utilisé pour moitié à l'amortissement des installations existantes. Des provisions pour risques ont été constituées et le coût de lancement du projet de logistique étendue a été totalement amorti à charge de l'exercice sous revue.

Le cash flow global est de ce fait en forte progression et passe d'une année à l'autre de 3,2 à 3,9 millions de francs. Les engagements envers les banques se réduisent en 2003 de 4,6 millions de francs à la suite de la vente de Carouge et des remboursements effectués.

Le **bénéfice net** de l'exercice 2003 se monte à CHF 401'150.05 contre CHF 372'226.43 pour l'année précédente.

Le montant du bénéfice à disposition de l'assemblée générale des actionnaires est de CHF 594'567.48. Le Conseil d'administration vous propose de distribuer, pour l'exercice 2003, un dividende de 12 %, de procéder à une attribution à la réserve légale de CHF 121'210.- pour la porter à CHF 1'000'000.-, et de reporter à compte nouveau le solde disponible de CHF 306'557.48.

Direction et personnel

L'effectif du personnel en fin d'année est de 50 collaborateurs. Pour faire face à l'augmentation de l'activité, aider à la mise en place des différents plans de transports et améliorer la maintenance des installations, nous avons engagé un technicien, quatre chauffeurs, trois manutentionnaires et une aide de bureau à temps partiel. Notre effectif se compose de 4 cadres, 2 personnes dans les services administratifs, 2 techniciens, 21 collaborateurs actifs dans les entrepôts et 21 autres dans la distribution, chauffeurs compris.

Politique commerciale

L'acquisition de clients à logistique complète (entreposage, préparation de commandes et distribution) reste notre principal objectif. Pour les raisons mentionnées plus haut ainsi que du fait de la situation actuelle dans notre domaine d'activité, notre objectif

stratégique de 2003 consistant à acquérir un nouveau client générant 15 à 20% de notre chiffre d'affaires n'a malheureusement pas été atteint. Nous reportons cet objectif sur

2004 et entreprendrons tout ce qui est nécessaire pour y arriver. Un client nous a quitté après avoir acquis un entrepôt frigorifique dans la faillite d'une grande coopérative laitière de Suisse centrale.

Une adaptation des prix de nos prestations a été rendue nécessaire pour couvrir les augmentations de charges.

Investissements

Les dernières dépenses liées à l'agrandissement de l'entrepôt de Bussigny ont été prises en charge par les comptes 2003. Le seul autre investissement d'importance a été le remplacement du paletier écrasé à Bussigny.

Aucun autre engagement d'importance n'est prévu à moyen terme, si ce n'est le remplacement de notre installation de production de froid de l'entrepôt d'origine de Bussigny.

Conclusions et remerciements

C'est en nous concentrant sur nos activités de base, en engageant de manière optimale nos ressources, en maîtrisant nos coûts d'exploitation, en recherchant une clientèle à logistique complète et en favorisant des alliances appropriées que nous consoliderons et conserverons notre position sur le marché. Même si la lutte pour maintenir nos marges et acquérir de nouveaux clients est difficile, nous restons confiants dans notre avenir et conscients du travail à fournir.

Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui nous font confiance et contribuent par leur engagement à la pérennité et à la bonne marche de notre société.

Michel Christe
Président du Conseil
d'administration

Satigny, le 8 avril 2004

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les informations suivantes sont fournies conformément à la Directive de la bourse suisse concernant les informations relatives au Gouvernement d'entreprise.

1. Structure de la société et actionariat

1.1 *Structure de la société*

SGF ne détient aucune participation dans d'autres sociétés. L'entreprise exploite deux entrepôts frigorifiques à Satigny et Bussigny. La direction est basée à Satigny. La structure de conduite des affaires est réduite au minimum nécessaire. La société occupait 50 collaboratrices et collaborateurs en fin d'exercice.

1.1.2 *Titres et cotation*

Au 31 décembre 2003, l'état des titres émis par la société se présente comme suit :

Numéro de valeur	Nombre de titres émis	Genre de titres	Valeur nominale CHF	cours 31.12.03
231'217	16'000	actions nominatives	20.00	
122.68.45	1'000	actions nominatives	100.00	
231'231	10'500	actions au porteur	20.00	144.75
231'230	2'100	actions au porteur	100.00	420.00
231'232	7'000	bons de participation au porteur	100.00	336.00

Les titres au porteur sont cotés sur le marché principal de la bourse suisse (SWX).

La capitalisation boursière des titres au porteur se monte en fin d'exercice à CHF 4'753'875.-. Si l'on attribue aux titres nominatifs le même cours qu'aux titres cotés correspondants, nous arrivons à une capitalisation globale de CHF 6'708'225.-

1.2 Actionnaires importants

La société STEF-TFE S.A. à Paris détient :

-	8'500	actions nominatives de	CHF	20.00
-	1'000	actions nominatives de	CHF	100.00
-	265	actions au porteur de	CHF	20.00
-	507	actions au porteur de	CHF	100.00

soit 34,7 % des droits de vote.

SOFIFROID S.A. à Neuchâtel détient :

-	7'500	actions nominatives de	CHF	20.00
-	1'175	actions au porteur de	CHF	20.00
-	100	actions au porteur de	CHF	100.00

soit 29.65 % des droits de vote.

SGF ne connaît pas d'autres grands actionnaires, les titres restants sont détenus par le public.

1.3 Participations croisées

Il n'y en pas.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Le capital-actions de SGF est constitué de :

-	16'000	actions nominatives de	CHF	20.--	de valeur nominale
-	1'000	actions nominatives de	CHF	100.--	de valeur nominale
-	10'500	actions au porteur de	CHF	20.--	de valeur nominale
-	2'100	actions au porteur de	CHF	100.--	de valeur nominale

Les actions au porteur sont cotés au marché principal de la bourse suisse.

2.2 Capital autorisé et conditionnel

Il n'y a pas de capital autorisé ou conditionnel.

2.3 Modification du capital durant ces trois dernières années

Le capital-actions n'a subi aucune modification ces trois dernières années.

Le capital de participation a été réduit le 26 septembre 2003 de CHF 932'100.00 à CHF 700'000.00 par annulation de 2'321 bons de participation rachetés sur le marché par la société.

2.4 Actions et bons de participations

La structure du capital-actions est mentionnée sous chiffre 2.1.

La société a en outre en circulation 7'000 bons de participation au porteur de CHF 100.-- de valeur nominale chacun. Ces bons donnent le même droit que les actions à une part de bénéfice net ou du produit de liquidation. Ils ne confèrent toutefois pas de droits sociaux.

Le transfert des titres nominatifs n'est soumis à aucune restriction, sauf celle prévue par la loi (art. 685 et ss. CO).

3. Conseil d'administration

La société est administrée par un Conseil d'administration composé de 3 à 7 membres, choisis parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale pour une durée de mandat de trois années.

Au 31 décembre 2003, le conseil d'administration se composait de cinq membres, tous non-exécutifs.

Le conseil d'administration se réunit en principe au moins quatre fois par année, ce qui fut le cas durant l'exercice sous revue.

3.1 Administrateurs

Le Conseil d'administration de SGF est constitué des membres non-exécutifs suivants :

	<u>Entrée en fonction</u>	<u>Echéance du mandat</u>
- Christe Michel, président, citoyen suisse, contrôleur de gestion diplômé, consultant, ancien chef des Finances des CFF, Neuchâtel	1989	2004
- Cramer Roland, vice-président, citoyen suisse, administrateur de sociétés, Genève	1995	2004
- Guilbert Christian, citoyen français, administrateur de sociétés à Paris	1998	2004
- Duquenne Bruno, citoyen français, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), directeur général adjoint STEF-TFE	1992	2004
- De Raemy Antoine, citoyen suisse, industriel, Chêne-Bourg.	1998	2004

3.2 Autres activités des administrateurs

M. Michel Christe, consultant, est aussi administrateur des sociétés SOFIFROID S.A. à Neuchâtel, ELCA Holding S.A. à Lausanne et ABX Logistic à Balerna.

M. Roland Cramer est administrateur de sociétés, dont SOFIFROID SA Neuchâtel.

M. Christian Guilbert est administrateur de STEF-TFE à Paris.

M. Bruno Duquenne est Directeur Général adjoint, membre du Comité exécutif de STEF-TFE S.A., actionnaire de SGF.

M. Antoine de Raemy est administrateur de Transitex S.A. à Chêne-Bourg, de Radio One FM SA et de MEDIA One Contact SA à Genève

3.3 Interdépendances

Il n'y en a pas.

3.4 Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par période de trois ans. Ils sont rééligibles, aussi longtemps qu'ils n'ont pas atteint l'âge de 69 ans.

3.5 Organisation interne

Le conseil d'administration prend ses décisions à la majorité des voix émises par les membres présents, mais pour autant toutefois que ces derniers forment la majorité du Conseil.

En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

SGF est une petite société occupant en moyenne environ 50 personnes. Il n'y a pas de Comité du Conseil d'administration. Tous les objets sont traités au sein du Conseil. La gestion de la société est assumée par le directeur qui est appuyé dans sa mission par un chef d'entrepôt et un chef des transports.

3.6 Compétences

Les compétences entre Conseil et Direction sont réglées dans le règlement d'organisation. Les attributions du Conseil d'administration sont celles définies par la loi dans sa version la plus classique.

3.7 Système de contrôle

Le Conseil d'administration reçoit à chaque séance une situation financière complète de la société et une information régulière sur la marche des affaires. Le rapport financier contient les résultats par entrepôts, le contrôle budgétaire et la situation de trésorerie.

Le Président a en outre le mandat du Conseil d'administration de suivre la marche des affaires de la société de façon régulière.

4. Direction générale

M. Pierre-Alain Frossard, citoyen suisse, ingénieur-agronome HESA, diplômé technicien en marketing, ancien membre du Comité de direction d'Optigal, assume la direction de l'entreprise.

M. Frossard est membre du Conseil communal de la Commune de Gingins.

Il n'y a pas de contrat de management avec des tiers.

5. Rémunérations, participations et prêts

SGF n'applique pas de programme de participation pour ses administrateurs. La Direction touche un bonus en fonction du résultat de l'exercice.

Les membres du Conseil, tous non-exécutifs, ont touché en 2003 des honoraires et tantièmes pour un montant total de CHF 63'681.-.

La rémunération de la direction pour 2003 est de CHF 187'560.-

Aucune indemnité de départ, ni rémunération aux anciens membres des organes dirigeants, n'ont été versées en 2003.

Il n'y a également pas eu d'attribution d'actions durant l'exercice.

Messieurs Christian Guilbert et Bruno Duquenne représentent STEF-TFE à Paris. Messieurs Roland Cramer et Michel Christe représentent SOFIFROID S.A. à Neuchâtel.

Les membres non exécutifs du conseil d'administration détiennent à la date de référence personnellement:

- 277	actions au porteur de	CHF	20.00
- 10	actions au porteur de	CHF	100.00

Il n'y a pas de membre exécutif au sein du conseil. La direction ne détient pas d'actions.

Le Conseil d'administration a confié à son Président, M. Michel Christe, diverses tâches spéciales telles que suivi de dossiers importants, contacts avec les actionnaires, travaux liés à la cotation et autres missions particulières.

Ces prestations ont fait l'objet d'honoraires additionnels se montant à CHF 52'058.00 pour 2003.

Aucun prêt n'a été accordé aux organes de la société.

La rémunération globale la plus élevée versée à un administrateur durant l'exercice se monte à CHF 68'294.00.

6. Droits de participation des actionnaires

SGF ne connaît pas de limitation des droits de vote de ses actionnaires autres que celles prévues par la loi. Les statuts de la société ne contiennent pas de règles qui diffèrent des dispositions légales.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 6 février 2002, les actionnaires de la société ont accepté l'introduction dans les statuts (article 12 bis) d'une clause d'opting-out, sans fixation de seuil.

Il n'y a pas d'autres clauses relatives aux prises de contrôle.

8. Organe de révision

La société fiduciaire DUCHOSAL S.A. à Genève est organe de révision de SGF depuis 2003. Le réviseur responsable, M. Luvisotto, assume la responsabilité du mandat depuis son attribution en 2003.

Les honoraires de révision de l'exercice 2002, payés en 2003, se montent à CHF 25'791.-. Des honoraires additionnels pour CHF 10'537.- ont en outre été payés pour le rapport spécial du réviseur exigé par la loi lors de la réduction du capital de participation réalisée en cours d'exercice 2003.

Le réviseur présente chaque année personnellement son rapport de révision au Conseil d'administration. Il n'y a pas d'autres instruments de surveillance dans ce domaine.

9. Politique d'information des actionnaires

Les actionnaires sont informés une fois par année sur les résultats détenus par la société.

Le rapport annuel de gestion remis aux actionnaires et les informations complémentaires fournies lors des assemblées générales des actionnaires représentent les deux sources d'information permanentes.

Les résultats au 30 juin sont communiqués à la Bourse suisse et à un média d'information électronique (Blommborg).

Le site internet www.sgflg.ch donne également quelques informations sur l'organisation et l'activité de la société.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

ACTIF

	31.12.2003 CHF	31.12.2002 CHF
Actif circulant		
Liquidités	1'071'821.35	345'004.11
Bons de participations SGF	630'000.00	235'850.00
- Correction de valeur des bons de participation	-126'000.00	-
Créances clients	3'166'727.22	3'746'787.25
- provision pour risques sur débiteurs	-400'000.00	-78'000.00
Créances diverses	381'255.50	522'484.02
Compte de régularisation actif	376'414.33	414'787.63
Total	<u>5'100'218.40</u>	<u>5'186'913.01</u>
Immobilisations		
Véhicules	118'000.00	110'000.00
Equipements de bureau	148'000.00	172'975.00
Engins de manutention	195'000.00	722'000.00
Installations fixes	4'680'000.00	6'215'000.00
Entrepôts	9'650'000.00	12'088'000.00
Terrains	4'372'710.40	4'372'710.40
Fonds d'amortissement	-	-
Total	<u>19'163'710.40</u>	<u>23'680'685.40</u>
Total de l'actif	<u>24'263'928.80</u>	<u>28'867'598.41</u>

PASSIF

Dettes à court terme

Banques	-	357'169.80
Créanciers divers	589'154.20	564'077.30
Fournisseurs	1'587'936.43	1'761'107.81
Compte de régularisation passif	1'077'480.69	505'240.07
Total	<u>3'254'571.32</u>	<u>3'187'594.98</u>

Dettes à long terme

Avances bancaires	-	32'654.00
Emprunts hypothécaires	17'216'000.00	21'552'000.00
Total	<u>17'216'000.00</u>	<u>21'584'654.00</u>

Fonds propres

Capital-actions	840'000.00	840'000.00
Bons de participation	700'000.00	932'100.00
Réserve pour propres titres	630'000.00	235'850.00
Réserves provenant de bénéfices	1'222'207.43	1'715'173.00
Résultat de l'exercice	401'150.05	372'226.43
Total	<u>3'793'357.48</u>	<u>4'095'349.43</u>

Total du passif

<u>24'263'928.80</u>	<u>28'867'598.41</u>
-----------------------------	-----------------------------

COMPTE DE RESULTAT

	31.12.2003	31.12.2002
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits d'exploitation		
Produits entreposage, manutention et locations	7'896'692.96	7'256'083.92
Distribution	6'837'011.40	3'379'523.81
Total des produits d'exploitation	14'733'704.36	10'635'607.73
CHARGES		
Energie et consommables	-883'124.43	-1'011'368.93
Sous-traitance transports et redevances	-3'341'220.52	-1'632'833.03
Matériel d'exploitation	-63'549.85	-60'556.46
Charges de personnel	-4'535'615.41	-3'156'136.80
Entretien et réparations	-1'333'484.50	-879'794.65
Assurances et taxes	-281'783.25	-197'755.86
Leasing véhicules	-428'930.44	
Droit de superficie	-311'736.17	-260'405.15
Autres charges d'exploitation	-54'364.18	-179'137.83
Frais d'administration	-605'776.06	-385'104.47
Amortissements	-2'320'446.70	-2'112'382.93
Total des charges	-14'160'031.51	-9'875'476.11
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	573'672.85	760'131.62
Charges financières		
Intérêts passifs sur dettes à long terme	-835'909.29	-950'784.96
Produits financiers		
Intérêts actifs	2'639.37	89'338.67
Résultat d'exploitation avant impôts	-259'597.07	-101'314.67
Produits exceptionnels		
Gain sur réalisation d'actifs	3'322'864.72	1'015'000.65
Autres produits	114'922.24	421'550.15
	3'437'786.96	1'436'550.80
Charges exceptionnelles		
Amortissements et réinvestissements	-1'135'931.84	-750'908.00
Provisions et corrections de valeur	-468'548.25	-
Coût de lancement du projet de logistique	-328'523.19	-
Autres charges hors exploitation	-680'298.31	-
	-2'613'301.59	-750'908.00
Résultat net avant impôts	564'888.30	584'328.13
Impôts	-163'738.25	-212'101.70
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	401'150.05	372'226.43

TABLEAU DE FINANCEMENT

	31.12.2003 CHF	31.12.2002 CHF
Bénéfice net de l'exercice	401'150.05	372'226.43
- bénéfice sur la vente de l'immeuble de Carouge	-3'323'214.72	
- bénéfice sur la vente de la participation SIMGA		-1'160'576.50
Amortissements sur immobilisations		
- ordinaires	2'320'446.70	2'112'382.93
- extraordinaires	1'135'931.84	750'908.00
Amortissements sur titres	126'000.00	-
Cash flow d'exploitation	660'313.87	2'074'940.86
Variation des créances clients	580'060.03	-2'186'124.70
Variation des créances diverses	141'228.52	57'843.72
Variation du compte de régularisation actif	38'373.30	-414'787.63
Variation des créanciers et fournisseurs	-148'094.48	1'331'030.42
Variation provisions	322'000.00	-
Variation du compte de régularisation passif	572'240.62	142'978.30
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	2'166'121.86	1'005'880.97
Investissements dans les immobilisations:		
- entrepôts	-1'097'446.34	-3'092'284.67
- installations fixes	-731'707.34	-2'021'836.49
- engins de manutention	-173'660.72	-123'149.50
- véhicules	-62'191.37	-64'000.48
- équipements de bureau	-51'183.05	-124'300.84
Désinvestissement: produit de la vente de l'entrepôt de Carouge	6'500'000.00	
Sous-total immobilisations corporelles	4'383'811.18	-5'425'571.98
Achat de bons de participation SGF	-875'955.00	-235'850.00
Vente de la participation SIMGA	-	1'407'000.00
Flux de fonds relatifs aux investissements	3'507'856.18	-4'254'421.98
Variation des dettes financières	-357'169.80	-55'932.90
Variation des avances fermes	-32'654.00	-37'200.00
Variation des emprunts hypothécaires	-4'336'000.00	3'691'297.60
Paiement du dividende et des tantièmes	-221'337.00	-229'856.50
Opérations internes (à titre indicatif)		
Réduction du capital de participation:		
- réduction du nominal	-232'100.00	-
- prélèvement sur les réserves	-249'705.00	-
- prélèvement sur la réserve pour propres titres	481'805.00	-
Flux de fonds relatifs aux opérations financières	-4'947'160.80	3'368'308.20
Total des flux de fonds	726'817.24	119'767.19
Liquidités au début d'exercice	345'004.11	225'236.92
Variation des liquidités en cours d'exercice	726'817.24	119'767.19
Liquidités en fin d'exercice	1'071'821.35	345'004.11

Proposition de répartition du bénéfice

	31.12.2003 CHF	31.12.2002 CHF
Bénéfice de l'exercice	401'150.05	372'226.43
Soldes reportés au 1.1.2003 et 1.1.2002	<u>193'417.43</u>	<u>71'628.00</u>
Résultat disponible	<u>594'567.48</u>	<u>443'854.43</u>
<p>En raison de la renonciation à la distribution des dividendes sur 1500 bons de participation propres de CHF 100.- de nominal de SGF Satigny détenus par la société en fin d'exercice 2003, respectivement 1458 bons à fin 2002, le capital donnant droit au dividende s'élève à</p>		
	<u>1'390'000.00</u>	<u>1'626'300.00</u>
<p>Proposition de répartition</p>		
Dividende 5 %	69'500.00	81'315.00
Attribution à la réserve légale	121'210.00	29'100.00
Tantièmes	-	26'181.00
Dividende complémentaire 7%	97'300.00	113'841.00
Report à compte nouveau	<u>306'557.48</u>	<u>193'417.43</u>
	<u>594'567.48</u>	<u>443'854.43</u>

Annexe 2003 Conformément aux dispositions de l'art. 663 b CO

	2003	2002
	CHF	CHF
1) Montant global des cautionnements et autres gages en faveur de tiers		
Cédules hypothécaires au porteur remises en nantissement et en garantie de prêts hypothécaires	19'600'000.00	23'600'000.00
Cédules hypothécaires nominatives remises en nantissement et en garantie d'un droit de superficie	560'000.00	560'000.00
2) Montant global des actifs gagés, soit valeur comptable des biens immobiliers au bilan	14'022'710.40	16'460'710.40
3) Montant global des dettes de leasing hors bilan	1'698'057.85	1'973'349.00
4) Valeurs d'assurance incendie		
- Bâtiments	21'221'870.00	26'697'040.00
- Installations	7'000'000.00	7'700'000.00
- Mobilier de bureau (y compris Installations de traitement électroniques)	150'000.00	303'000.00
- Autres inventaires (élevateurs, installations d'expédition, etc.)	700'000.00	Néant
5) Dettes envers des institutions de prévoyance	Néant	Néant
6) Détail des emprunts obligataires	Néant	Néant
7) Participations principales :		
En % du capital bons de participations	21.43%	15.64%
En % du capital actions et bons de participations	9.74%	8.23%
- 1'458 bons de participations S.G.F., Satigny sur un total de 9'321 titres		235'850.00
- 1'500 bons de participations S.G.F., Satigny sur un total de 7'000 titres	630'000.00	
8) Variations des réserves exigées par la loi	Néant	Néant
9) Réévaluations	Néant	Néant
10) Propres actions détenues et participations croisées		
- 1'458 bons de participations S.G.F., Satigny sur un total de 9'321 titres		235'850.00
- 1'500 bons de participations S.G.F., Satigny sur un total de 7'000 titres	630'000.00	
11) Augmentation du Capital :		
- autorisée	Néant	Néant
- conditionnelle	Néant	Néant
12) Divers		
- Assurance incendie, perte de revenu locatif (garantie 12 mois)	2'700'000.00	2'700'000.00
- Assurance, pertes d'exploitation (garantie 12 mois) sur trois lieux à Fr. 2'200'000.-- par localisation	6'600'000.00	6'600'000.00
13) Comptes annuels 2002 retraités afin de correspondre à la nouvelle présentation adoptée en 2003, principalement au niveau du compte de résultat		
14) Les comptes individuels Swiss GAAP RPC correspondent en même temps aux comptes selon le droit commercial		

Principes de comptabilisation

Principes généraux

Les comptes au 31 décembre 2003 sont établis conformément aux :

1. recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC)
2. dispositions légales suisses et notamment celles qui sont contenues dans le Code des Obligations
3. statuts de la société

Principes d'évaluations

Liquidités, dettes bancaires

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes bancaires figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision générale pour créances douteuses.

Comptes de régularisations – actif et passif

Les postes transitoires sont déterminés en fonction du principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

Actif immobilisé

Les actifs immobilisés sont comptabilisés au coût d'acquisition et déduits par des amortissements annuels qui tiennent compte de la durée de vie économique de ces divers actifs.

Fournisseurs, créanciers divers

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

NOTES SUR LES POSTES "ACTIFS" DU BILAN

	2003 CHF	2002 CHF
LIQUIDITES	<u>1'071'821.35</u>	<u>345'004.11</u>
Le détail se présente comme suit:		
Détail		
- Caisse	19'060.83	6'948.65
- La Poste	251'808.53	334'436.22
- Comptes courants bancaires	793'451.99	3'619.24
- Virements en cours	7'500.00	-
	<u>1'071'821.35</u>	<u>345'004.11</u>

BONS DE PARTICIPATION SGF	<u>504'000.00</u>	<u>235'850.00</u>
Détail		
2002: - 1'458 bons de participation SGF		235'850.00
2003: - 1'500 bons de participation SGF	630'000.00	
- sous déduction d'une provision pour perte de cours de (différence entre prix d'achat et cours fiscal au 31.12.03)	-126'000.00	
= total comme ci-dessus	<u>504'000.00</u>	<u>235'850.00</u>

Les 1'500 bons de participation SGF ont été acquis d'un fonds en faveur du personnel d'une entreprise suisse. Ce dernier les avait achetés entre 1989 et 1991, sur recommandation d'un ancien administrateur SGF décédé en 1994, aux cours de bourse de cette époque, qui étaient bien supérieurs à ceux d'aujourd'hui. SGF a décidé d'acquiescer ce paquet de bons à un prix quelque peu supérieur à celui du marché avec une partie des moyens dégagés par la vente de l'entrepôt de Carouge. SGF envisage d'annuler ces bons par la suite. Le vendeur n'est pas partie liée avec SGF.

CREANCES CLIENTS	<u>3'166'727.22</u>	<u>3'746'787.25</u>
Il s'agit de créances ouvertes envers les clients au 31 décembre relatives à des prestations		
- d'entreposage		
- de manutention		
- de livraisons de marchandises		
- de location de surfaces		
- de congélation et de vente de glaces		
La provision pour risque sur débiteurs de	<u>400'000.00</u>	<u>78'000.00</u>
tient compte des éléments connus lors de l'établissement des comptes		

NOTES SUR LES POSTES "ACTIFS" DU BILAN

	2003 CHF	2002 CHF
CREANCES DIVERSES	<u>381'255.50</u>	<u>522'484.02</u>
Détail		
Créance d'impôt anticipé	2'564.55	79'085.62
Prêt à Soffroid SA. Neuchâtel	170'000.00	160'000.00
Prêt à un tiers sur 5 ans, sans intérêt, remboursable trimestriellement dès avril 2003	199'600.00	250'000.00
Diverses créances	<u>9'090.95</u>	<u>33'398.40</u>
	<u>381'255.50</u>	<u>522'484.02</u>

Une avance de fonds de CHF 170'000.- a été accordée à Soffroid SA à Neuchâtel, actionnaire de SGF.
Ce prêt, portant intérêt à 2% l'an, sera entièrement remboursé au 30 juin 2004

COMPTE DE REGULARISATION ACTIF	<u>376'414.33</u>	<u>414'787.63</u>
---------------------------------------	-------------------	-------------------

Ce poste comprend principalement des assurances commerciales,
des charges sociales, des frais généraux payés d'avance ainsi que
des livraisons en cours en fin d'exercice

ACTIF IMMOBILISE	<u>19'163'710.40</u>	<u>23'680'685.40</u>
-------------------------	----------------------	----------------------

Voir tableau des immobilisations corporelles (arrondi au franc)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations intervenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations suivant :

	Véhicules	Equipement de bureau	Installations fixes	Engins de maintenance	Entrepôts	Terrains	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier 2003	110'000.00	172'975.00	6'215'000.00	722'000.00	12'088'000.00	4'372'710.00	23'680'685.00
Valeur brute d'acquisition							
Situation au 01.01.2003	684'000.00	388'530.00	12'118'933.00	1'085'145.00	24'265'178.00	4'372'710.00	42'904'486.00
Entrées	62'181.00	51'183.00	731'707.00	173'861.00	1'087'446.00		2'116'188.00
Sorties	-484'881.00	-85'000.00	-3'933'159.00	-749'898.00	-8'972'842.00		-12'205'780.00
Situation au 31.12.2003	261'310.00	364'713.00	8'917'481.00	508'908.00	18'389'782.00	4'372'710.00	32'814'904.00
Amortissements cumulés							
Situation au 01.01.2003	-554'000.00	-225'555.00	-5'903'933.00	-363'145.00	-12'177'178.00		-19'223'811.00
Amortissements ordinaires	-54'191.00	-76'158.00	-1'101'042.00	-84'729.00	-1'024'326.00		-2'320'446.00
Amortissements extraordinaires (voir notes page 26)			-350'000.00	-635'932.00	-150'000.00		-1'136'932.00
Sorties	484'881.00	85'000.00	3'117'494.00	749'898.00	4'811'722.00		9'028'995.00
Situation au 31.12.2003	-149'310.00	-216'713.00	-4'237'481.00	-313'908.00	-8'739'782.00		-13'851'194.00
Valeur comptable nette au 31.12.2003	118'000.00	148'000.00	4'680'000.00	185'000.00	9'650'000.00	4'372'710.00	19'163'710.00

Les amortissements ont été calculés sur la base des durées suivantes :

	Dès 2002	Jusqu'en 2001
Ans	Ans	Ans
- pour les véhicules	5	5
- pour les équipements de bureau	5	5
- pour les installations fixes	10	20
- pour les engins de maintenance	8	10
- pour les immeubles	25	30
- pour le terrain	néant	néant

NOTES SUR LES POSTES "PASSIFS" DU BILAN

	2003 CHF	2002 CHF
CREANCIERS DIVERS	<u>589'154.20</u>	<u>564'077.30</u>
Le détail se présente comme suit:		
Détail		
- TVA à payer	85'628.83	22'153.00
- charges sociales à payer	369'490.15	245'550.00
- autres créanciers, encaissement pour les clients (2002)	134'035.22	296'374.30
	<u>589'154.20</u>	<u>564'077.30</u>
COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	<u>1'077'480.69</u>	<u>505'240.07</u>
Détail		
- dédommagement à payer aux clients suite à l'accident de Bussigny (part non assurée sur dégâts de marchandises appartenant aux clients payée en début 2004)	640'000.00	
- frais à payer suite à l'incendie de Carouge	-	200'000.00
- charges à payer	305'480.69	173'240.07
- intérêts hypothécaires courus	132'000.00	132'000.00
Total	<u>1'077'480.69</u>	<u>505'240.07</u>
EMPRUNTS HYPOTHECAIRES	<u>17'216'000.00</u>	<u>21'552'000.00</u>
Les prêts hypothécaires sont garantis par des cédules hypothécaires pour un montant de		
grevant les biens immobiliers de Satigny et de Bussigny ainsi que de Carouge à fin 2002	19'600'000.00	23'600'000.00

Répartition de l'actionariat

Actionariat

Le capital-actions est divisé en

	CHF nominal
2'100 actions au porteur de CHF 100.00 nominal	210'000.00
10'500 actions au porteur de CHF 20.00 nominal	210'000.00
1'000 actions nominatives de CHF 100.00 nominal	100'000.00
16'000 actions nominatives de CHF 20.00 nominal	320'000.00
<u>29'600 actions au total</u>	<u>840'000.00</u>

et le capital bons de participation est divisé en :

7000 bons de participation au porteur de CHF 100.00 nominal

Les principaux actionnaires sont :

	CHF nominal	Part du capital en %
<u>- STEF - TFE SA, Paris - France</u>		
8'500 actions nominatives de CHF 20.00 nominal	170'000.00	
1'000 actions nominatives de CHF 100.00 nominal	100'000.00	
265 actions au porteur de CHF 20.00 nominal	5'300.00	
507 actions au porteur de CHF 100.00 nominal	50'700.00	
<u>10'272 actions, soit détenant 34.70 % des voix</u>	<u>326'000.00</u>	<u>38.81%</u>
<u>- SOFIFROID SA, Neuchâtel</u>		
7'500 actions nominatives de CHF 20.00 nominal	150'000.00	
1'175 actions au porteur de CHF 20.00 nominal	23'500.00	
100 actions au porteur de CHF 100.00 nominal	10'000.00	
<u>8'775 actions, soit détenant 29.65 % des voix</u>	<u>183'500.00</u>	<u>21.85%</u>

VARIATION DES FONDS PROPRES

	Capital- actions	Capital- participation	Réserve légale	Réserve pour propres titres	Réserve spéciale	Bénéfice reporté	Total des réserves	Total général
Bilan au 31 décembre 2001	840'000.00	932'100.00	1'710'275.00	0.00	150'000.00	320'604.00	2'180'879.00	3'952'979.00
Dotation à la réserve légale			19'120.00			-19'120.00	0.00	0.00
Paiement du dividende						-212'652.00	-212'652.00	-212'652.00
Paiement des tantièmes						-17'204.00	-17'204.00	-17'204.00
Attribution à la réserve pour propres titres			-235'850.00	235'850.00			0.00	0.00
Résultat 2002						372'226.00	372'226.00	372'226.00
Bilan au 31 décembre 2002	840'000.00	932'100.00	1'493'545.00	235'850.00	150'000.00	443'854.00	2'323'249.00	4'095'349.00
Dotation à la réserve légale			29'100.00			-29'100.00	0.00	0.00
Paiement du dividende						-195'156.00	-195'156.00	-195'156.00
Paiement des tantièmes						-26'181.00	-26'181.00	-26'181.00
Attribution à la réserve pour propres actions avant réduction du capital			-245'955.00	245'955.00			0.00	0.00
Réduction du capital de participation		-232'100.00	-249'705.00				-249'705.00	-481'805.00
Dissolution de la réserve pour propres titres			481'805.00	-481'805.00			0.00	0.00
Nouvelle attribution à la réserve pour propres actions			-630'000.00	630'000.00			0.00	0.00
Résultat 2003						401'150.00	401'150.00	401'150.00
Bilan au 31 décembre 2003	840'000.00	700'000.00	878'790.00	630'000.00	150'000.00	594'567.00	2'253'357.00	3'793'357.00

COMPTE DE RESULTAT - DETAIL DE CERTAINES RUBRIQUES

	31.12.2003 CHF	31.12.2002 CHF
Produits d'exploitation		
Vente de glaces	94'135.32	66'841.88
Entreposage	3'292'312.11	2'451'654.96
Manutentions	1'426'612.55	1'852'251.56
Locations	2'115'406.85	2'431'982.45
Autres produits	968'226.13	453'353.07
Distribution	6'837'011.40	3'379'523.81
Chiffre d'affaires total	14'733'704.36	10'635'607.73
Charges de personnel		
Salaires	3'444'065.10	2'287'910.55
Charges sociales et autres frais	1'091'550.31	868'226.25
Total des charges du personnel	4'535'615.41	3'156'136.80
Entretien et réparations		
Entretien des immeubles et des installations	827'965.54	725'820.16
Carburants pour véhicules	505'518.96	153'974.49
Total entretien et réparations	1'333'484.50	879'794.65
Autres charges d'exploitation		
Frais de déplacement et de voitures	54'364.18	98'212.38
Frais d'administration		
Frais de bureau, imprimés, ports et divers	97'801.60	104'709.67
Téléphones	79'522.31	40'183.57
Frais informatique	150'482.34	-
Publicité et frais de représentation	76'498.57	71'036.63
Conseil d'administration et divers	54'280.00	49'217.64
Honoraires et frais juridiques	124'568.39	92'484.62
Frais généraux divers	22'622.85	27'472.34
	605'776.06	385'104.47
Produits exceptionnels		
Gain sur vente de l'entrepôt de Carouge	3'323'214.72	-
Gain sur vente de la participation SIMGA	-	1'160'576.50
Autres résultats sur réalisation d'actifs et produits divers	114'572.24	275'974.30
	3'437'786.96	1'436'550.80

COMPTE DE RESULTAT - DETAIL DE CERTAINES RUBRIQUES

		31.12.2003 CHF		31.12.2002 CHF
Charges exceptionnelles				
Amortissements extraordinaires sur				
- engins de manutention	a)	635'931.84	g)	324'000.00
- installations fixes	b)	350'000.00	g)	426'908.00
- entrepôts	c)	150'000.00		-
Provisions et corrections de valeur	d)	468'548.25		-
Coût de lancement du projet de logistique	e)	328'523.19		-
Autres charges hors exploitation	f)	680'298.31		-
		<u>2'613'301.59</u>		<u>750'908.00</u>

- a) amortissements des chariots élévateurs détruits dans l'accident de Bussigny, rebutés à Carouge et Bussigny - mise à jour du compte d'immobilisation concerné
- b) amortissement extraordinaire suite à l'accident de Bussigny - effondrement des installations de stockage - part non activable des travaux d'adaptation de Bussigny - solde résiduel d'un compresseur remplacé après seulement 2 ans de fonctionnement
- c) dépréciation pour corrosion de l'isolation et déstabilisation de la charpente métallique suite à accident de Bussigny
- d) provision pour risques sur débiteurs douteux CHF 342'548.25 et correction de valeur sur bons de participation SGF CHF 126'000.-
- e) coût de lancement du projet de logistique de distribution
- f) accident de Bussigny: indemnités à payer aux clients pour dégâts sur marchandises non couverts par les assurances - autres charges exceptionnelles
- g) durées d'amortissement réduites dès 2002 - rattrapage effectué

Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale ordinaire
des actionnaires de

**SGF, Société de Gares Frigorifiques
et Ports Francs de Genève SA
Satigny**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de SGF, Société de Gares Frigorifiques et Ports Francs de Genève SA, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes annuels, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent un image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC), ainsi qu'avec les dispositions relatives à l'établissement des comptes du Règlement de cotation de la Bourse suisse. En outre, la comptabilité et les comptes annuels, ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

Franco Luisotto
Réviser responsable

Etienne Kiss-Borlase

Genève, le 23 juin 2004

FLANGREVISION 2003/03Z197A22NV

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 24'263'928.80, compte de résultat, tableau de financement et annexes)
- proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Entrée en fonction	Echéance du mandat
Monsieur Michel CHRISTE - président Citoyen suisse, contrôleur de gestion diplômé, consultant, ancien chef des Finances des CFF, Neuchâtel	1989	2004
Monsieur Roland CRAMER - Vice-Président Citoyen suisse, administrateur de sociétés, Genève	1995	2004
Monsieur Bruno DUQUENNE Citoyen français, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), directeur général adjoint STEF-TFE, Paris	1992	2004
Monsieur Christian GUILBERT Citoyen français, administrateur de sociétés, Paris	1998	2004
Monsieur Antoine de RAEMY Citoyen suisse, industriel, Genève	1998	2004

DIRECTION

Monsieur Pierre-Alain FROSSARD, Gingins

SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maître François-Xavier SAVOY
 Ancien avocat des Chemins de fer fédéraux,
 Pully

1976

ORGANE DE RÉVISION

DUCHOSAL RÉVISION FISCALITÉ FIDUCIAIRE SA
 Genève